

# LES RENCONTRES ACOUSTIQUE & AÉRONAUTIQUE

## DES PETITS AÉRODROMES AUX AÉROPORTS INTERNATIONAUX : MIEUX VIVRE DANS LES COMMUNES RIVERAINES

Colloque organisé par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit, dans le cadre de son Club Décibel Villes, en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et l'Autorité de contrôle des Nuisances Aéroportuaires

**LE BOURGET, 20 JUIN 2013**

Auditorium du Salon International de l'Aéronautique  
et de l'Espace de Paris-Le Bourget Parc des Expositions du Bourget



Cette année, les Rencontres Acoustique et Aéronautique du CIDB sont organisées, sous la bannière du Club Décibel Villes, en partenariat avec la DGAC et l'ACNUSA. Elles s'attacheront à répondre à deux problématiques actuelles:

### 1• Comment améliorer la gestion du bruit autour des aérodromes de l'aviation légère ?

L'un des principaux facteurs de « rejet » de l'aviation légère, en particulier aux abords des aérodromes, reste bien sûr les nuisances sonores. En effet, sur les 500 terrains accueillant l'aviation légère, près du quart connaîtrait des difficultés en matière de bruit, avec comme principale cause, celui émis lors des tours de piste.

Le Conseil National du Bruit recommandait dans un rapport de mettre en œuvre une procédure de classement sonore des aéroports. C'est maintenant chose faite au travers du protocole Calipso dont le projet d'arrêté est actuellement soumis à la consultation du public.

Ce nouveau dispositif sera présenté lors de la première partie de cette rencontre dans le cadre d'une table ronde se proposant de faire le tour des outils à disposition afin de gérer les nuisances sonores dues aux avions légers qui réunira des représentants de l'administration, d'associations de riverains et d'usagers et des industriels, permettant à chacun d'exprimer sa position.

### 2• Comment concilier Plan d'Exposition au Bruit et renouvellement urbain des communes riveraines des aéroports parisiens et régionaux ?

Les villes proches des aéroports se trouvent confrontées à la limitation stricte des constructions à usage d'habitation dans la zone C des Plans d'Exposition au Bruit (PEB) imposée par le Code de l'urbanisme ceci afin de ne pas augmenter le nombre d'habitants exposés aux nuisances sonores. Force est de constater que cette exigence pose aujourd'hui des difficultés dans sa mise en œuvre pour mener à bien la réalisation d'opérations de renouvellement urbain pourtant indispensable à la rénova-

tion des quartiers et centres anciens existants et pour lutter contre les phénomènes de dégradation urbaine et de paupérisation sociale. Cette situation est d'autant plus dommageable que les besoins en logements sont importants.

Comment alors envisager des perspectives et des possibilités d'évolution des PEB existants tout en respectant le principe de protection des populations ? C'est à cette question que la seconde table ronde, qui réunira les différentes parties intéressées, tentera de répondre avec notamment la présentation des réflexions en cours sur l'évolution possible de la constructibilité au voisinage de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.

# LES RENCONTRES ACOUSTIQUE & AÉRONAUTIQUE

## DES PETITS AÉRODROMES AUX AÉROPORTS INTERNATIONAUX : MIEUX VIVRE DANS LES COMMUNES RIVERAINES

Colloque organisé par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit, dans le cadre de son Club Décibel Villes, en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et l'Autorité de contrôle des Nuisances Aéroportuaires

**LE BOURGET, 20 JUIN 2013**

Auditorium du Salon International de l'Aéronautique  
et de l'Espace de Paris-Le Bourget Parc des Expositions du Bourget

### PROGRAMME

#### **8h30** Accueil des participants

#### **9h00** Ouverture du colloque

Introduction des Rencontre par Dominique Bidou,  
*Président du CIDB*

Petits aérodromes, grands aéroports : les dernières orientations de la politique française en matière de prise en compte des nuisances sonores par Pascal Luciani,  
*sous directeur du développement durable, DGAC*

#### **9h30** Table ronde 1

##### **Comment garantir aux riverains une gestion appropriée du bruit autour des aérodromes ?**

- › **Présentation du dispositif Calipso**, outil novateur de classification sonore des avions légers en situation réelle de vol, par Bruno Hamon, *bureau de la performance environnementale des aéronefs, DGAC*
- › **Le point de vue d'associations de riverains, d'usagers et d'industriels**, avec Jean-Pierre Pago, *vice-président de l'Union Française Contre les Nuisances Sonores des Aéronefs*, Charles Hauton, *vice-président de la Fédération Française Aéronautique*, Christiane Ferri, *société Scai-Tech*

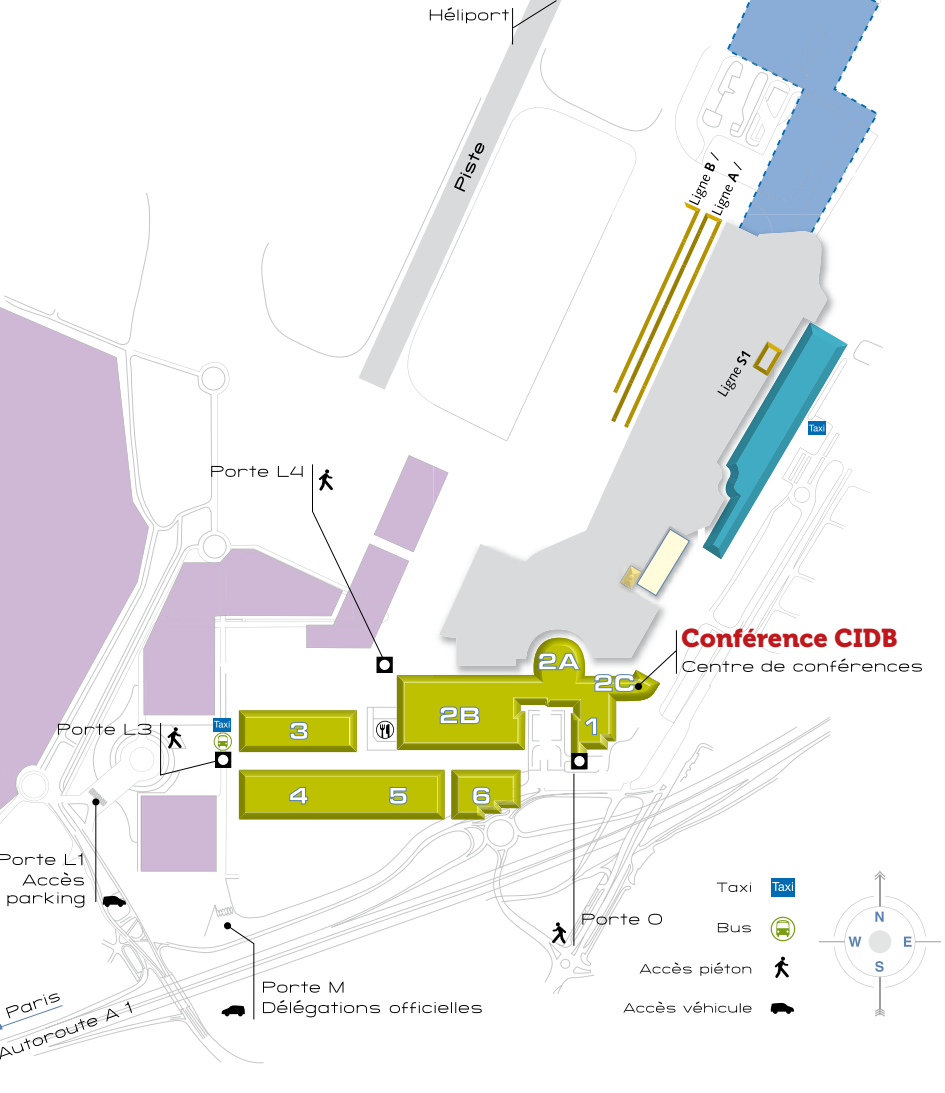
#### **10h45** Table ronde 2

##### **Comment concilier Plan d'Exposition au Bruit et renouvellement urbain des communes riveraines des aéroports parisiens et régionaux ?**

- › **Les réflexions sur l'évolution de la constructibilité en zone C de Roissy, le point de vue des aéroports régionaux, les nouveaux modes constructifs autour des aérodromes**, avec Jean-Pierre Blazy, *Député, Maire de Gonesse*, Victor Haim, *Président de l'ACNUSA*, Pascal Boureau, *Maire adjoint de Blagnac, Vice-Président de Ville et Aéroport*, Jacques Roland, *ACNUSA*, et Laurent Droin, *Soldata Acoustic*

#### **12h00** Fin des Rencontres.

**Démonstrations et visite libre du salon dans le cadre des journées professionnelles.**



### Lieu du forum :

Salon International de l'aéronautique  
et de l'espace – Le Bourget (93)  
Auditorium du Salon du Bourget – Porte O

### Accès :

- > RER Ligne B – Direction Aéroport Charles de Gaulle 2/TGV. Descendre à la Station Le Bourget puis prendre la navette gratuite.
- > Métro Ligne 7 ou Tramway 1 station « La Courneuve - 8 mai 1945 » + bus n°152 direction Gonesse ZAC des Tulipes Nord (ou Le Blanc-Mesnil ZA du Pont Yblon) jusqu'à « Michelet - Parc des Expositions » Métro Ligne 7 station « Fort d'Aubervilliers » puis prendre la navette gratuite Métro Ligne 12 station « Porte de la Chapelle » puis prendre le bus n°350 direction Roissy-CDG jusqu'à « Michelet - Parc des Expositions » (Notez que le bus n°350 passe par Gare du Nord, Gare de l'Est et Porte de la Chapelle)

### Pour tout renseignement :

Sylvie Bouin, CIDB  
12/14, rue Jules Bourdais. 75017 Paris  
Tél. : 01 47 64 64 62 - Fax : 01 47 64 64 63  
E-mail : bouin@cidb.org - www.bruit.fr

montag - Photo couverture : © iStock

## LES RENCONTRES ACOUSTIQUE & AÉRONAUTIQUE DES PETITS AÉRODROMES AUX AÉROPORTS INTERNATIONAUX : MIEUX VIVRE DANS LES COMMUNES RIVERAINES

### LE BOURGET, 20 JUIN 2013

Auditorium du Salon International de l'Aéronautique  
et de l'Espace de Paris-Le Bourget Parc des Expositions du Bourget

Bulletin d'inscription  
à retourner au CIDB  
12/14, rue Jules Bourdais  
75017 PARIS

M<sup>ME</sup>  M<sup>LLE</sup>  M NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ OU ORGANISME \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

TÉLÉCOPIE \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

Règlement par chèque  
bancaire ou postal  
à l'ordre du CIDB

Virement bancaire au :  
CIC Neuilly-sur-Seine,  
n° 30066-10361-00010484301-70

Sur facture  
en \_\_\_\_\_ exemplaires

Membre du club Décibel Villes

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE *Mention Lu et approuvé*

Attention : pour toute annulation  
après le 15 juin 2013, les droits  
d'inscription resteront acquis au CIDB.

Inscription aux Rencontres au tarif de 100,00 euros nets\* comprenant le droit d'entrée à l'ensemble du salon pour la journée du 20 juin, le dossier et les pauses.

Tarif préférentiel pour les membres du Club Décibel Villes : 50,00 euros nets\*

\* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA